



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sectes

Question écrite n° 79578

Texte de la question

M. Jean Grenet interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la publication du rapport annuel sur les sectes, publié par la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance contre les dérives sectaires). Ce rapport fait état notamment des nouvelles modalités d'infiltration. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les actions nouvelles entreprises pour lutter contre l'emprise des sectes.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grenet](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79578

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2010, page 5993

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)